



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 6 juin 2017 à 11 h 15 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, messieurs les conseillers Mike Duggan et Jean-François LeBlanc.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, M^c Suzanne Ouellet, greffier, M^c Camille Doucet-Côté, assistante-greffière et Nathalie Gélinas, chef de section de la gestion des documents et des archives ainsi que Luc Bard, Jean Boileau, Jacques Briand, Maxime Courchesne, Gilles Desjardins, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Mario Harel, Melvin Jomphe, Marc Pageau, Cristian Penca, Marc Phaneuf et Gilles St-Louis.

CP20170606-P1

ANALYSE APPROFONDIE DE LA GESTION DES APPELS URGENTS

11 h 15 – Monsieur Mario Harel, accompagné de monsieur Maxime Courchesne, présente l'analyse approfondie de l'incident du 18 janvier 2017 ainsi que l'état de situation du centre d'appels d'urgence 9-1-1.

Une mise en contexte du pré-incident du 18 janvier 2017 est présentée. Les questions relatives au recrutement des préposés aux communications, à la formation de ces derniers ainsi qu'à la gestion des appels sont traitées.

Il est conclu que l'incident du 18 janvier 2017 est un cas isolé, le préposé aux communications ayant commis une erreur de jugement dans la codification de l'appel. Des mesures administratives ont été prises et l'employé ne travaille plus au centre d'appels d'urgence 9-1-1.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur Maxime Courchesne présente l'état de situation du centre d'appels d'urgence 9-1-1, les enjeux quant à l'obtention de la certification 911 du ministère de la Sécurité publique ainsi que le plan d'action.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-SP-2017-001

D'accepter le dépôt du rapport d'analyse approfondie de la gestion des appels urgents.

CP-SP-2017-002

D'endosser le plan d'action du Service de police de la Ville de Gatineau dans le but qu'il obtienne sa certification 911 du ministère de la Sécurité publique.

CP-SP-2017-003

De mandater le Comité des ressources humaines pour étudier les recommandations portant sur la modification de la structure organisationnelle du centre d'appels d'urgence 9-1-1.

CP-SP-2017-004

De mandater le trésorier de prévoir des scénarios de financement pour le budget 2018 pour la restructuration du centre d'appels d'urgence 9-1-1 et déferer le tout au Comité du budget.

CP-SP-2017-005

De mandater le Service des infrastructures de prioriser l'octroi des sommes nécessaires à la mise aux normes des infrastructures du centre d'appels d'urgence 9-1-1 pour sa certification, par le biais du Programme quinquennal des immobilisations.

CP-SP-2017-006

De mandater le Service des ressources humaines et le Service de police de revoir le processus de dotation.

La recommandation **CP-SP-2017-001** est acceptée à la majorité. Madame la conseillère Louise Boudrias inscrit sa dissidence quant à cette recommandation.

Les recommandations **CP-SP-2017-002**, **CP-SP-2017-003**, **CP-SP-2017-004**, **CP-SP-2017-005** et **CP-SP-2017-006** sont acceptées à l'unanimité.

CP20170606-P2**PLAN D'ACTION 2017-2019 EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ CULTURELLE**

Madame la conseillère Mireille Apollon prend la parole.

13 h 30 – Monsieur Jacques Briand, accompagné de messieurs André Turgeon et Christian Penca, présente le plan d'action 2017-2019 rattaché à la Politique en matière de diversité culturelle.

RECOMMANDATIONS :**CP-ACL-2017-28**

Accepter le plan d'action 2017-2019 rattaché à la Politique en matière de diversité culturelle.

CP-ACL-2017-29

Accepter l'entente de 24 mois à intervenir avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui octroiera 330 000 \$ à la Ville de Gatineau pour la réalisation du plan d'action 2017-2019.

CP-ACL-2017-30

Autoriser le trésorier à prévoir les sommes nécessaires au budget 02-71518 pour les années prévues dans l'entente et d'augmenter le budget du Service des arts, de la culture et des lettres du montant de la subvention du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.

CP-ACL-2017-31

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les recommandations **CP-ACL-2017-28**, **CP-ACL-2017-29**, **CP-ACL-2017-30** et **CP-ACL-2017-31** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 107841 sera déposé au comité exécutif du 13 juin pour adoption et recommandation au conseil municipal du 13 juin 2017.

CP20170606-P3

PLAN D'INTERVENTION ET MAINTIEN D'ACTIFS DES ARÉNAS

Monsieur le conseiller Marc Carrière prend la parole.

14 h 10 – Monsieur Yess Gacem, accompagné de messieurs Gilles St-Louis et André Turgeon, présente le plan d'intervention et de maintien des actifs des arénas.

La répartition des arénas, les principales statistiques d'utilisation des arénas, l'utilisation des heures de glace par les différentes clientèles, la répartition de la population par aréna, les besoins en heures de glace, les coûts pour le maintien de l'offre de services et la valeur des installations sont abordés.

Sont ensuite présentées des analyses comparatives entre le privé et la Ville touchant notamment les coûts d'opération, les coûts d'immobilisation, les opportunités pour la Ville de Gatineau et les tendances du marché des arénas sont également soumis.

Un scénario selon trois pôles (secteurs est, centre et ouest) de même que des proportions d'actions 2017-2021 ont été élaborés et sont présentés aux membres du conseil.

Est par la suite abordé la stratégie d'approvisionnement.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2017-39

Accepter le rapport sur le plan de déploiement des arénas sur le territoire de la ville de Gatineau.

CP-SLSDC-2017-40

Approuver que les coûts d'opération actuels des arénas qui seront fermés soient utilisés pour financer l'achat d'heures de glace afin de maintenir le niveau de service actuellement offert aux organismes ainsi que les besoins municipaux au niveau des activités libres.

CP-SLSDC-2017-41

Approuver la stratégie d'approvisionnement choisie qui se fera en deux séquences, soit dans un premier temps, un appel d'intérêt qui nous permettra d'élaborer les conditions répondant au marché et par la suite un appel d'offres.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les recommandations **CP-SLSDC-2017-39**, **CP-SLSDC-2017-40** et **CP-SLSDC-2017-41** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 107240 sera soumis au comité exécutif du 13 juin pour adoption et recommandation au conseil municipal du 13 juin 2017.

Demande est faite d'examiner la possibilité de céder des terrains aux promoteurs dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement ou encore d'envisager des baux emphytéotiques.

Demande est également faite d'impliquer les communautés du milieu, quant à l'avenir des terrains avant la déconstruction des arénas actuels.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20170606-PD1

Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 23 février 2017 ainsi que des assemblées extraordinaires tenues les 6 et 31 mars 2017

Le comité plénier public est suspendu à 12 h 25.

Reprise du comité plénier public à 13 h 30.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe

M^e CAMILLE DOUCET-CÔTÉ
Assistante-greffière
Service du greffe